

PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

Lyon, 19 Mai 1849.

Des cités ouvrières.

L'idée des cités ouvrières n'appartient nullement à M. Chabert, comme tous les journaux de Paris veulent bien la lui attribuer. Nous nous rappelons parfaitement certains écrits, publiés en 1853 ou 1854 par M. Ange Blaize, neveu de l'abbé de Lamennais, sous le titre de *Jean Bonhomme*, écrits qui valurent à l'auteur de la *Réforme des Monts de piété* quelques petits procès et quelques mois d'emprisonnement à Sainte Pélagie.

M. Ange Blaize disait alors : « Etablissez dans les quartiers Saint-Denis, Saint-Martin et Saint-Antoine des maisons où chaque étage soit disposé de telle sorte, que les ménages les plus pauvres y trouvent, non-seulement leurs aises, mais la salubrité, si difficile à rencontrer dans les bouges habités par les classes laborieuses de Paris. »

Ce que l'on appelait alors des *utopies* vient donc de se réaliser dans plusieurs quartiers de la capitale. Mais à peine en construction, ces cités sont déjà l'objet d'une foule de commentaires. On se demande comment les ouvriers, enfermés dans ces espèces de communautés, seront traités. Seront-ils libres de rentrer, le soir, à l'heure qu'il leur plaira? Comment paieront-ils leur loyer lorsque le chômage les atteindra?

Deux graves questions à résoudre, assurément. La nécessité d'établir et de maintenir l'ordre et la régularité, de prévenir ou de réprimer les abus, exigera sans doute la présence d'un certain nombre d'employés surveillants placés sous les ordres de l'inspecteur de la cité... Une discipline devra être observée. — Ne pourra-t-il pas arriver que, par une circonstance imprévue, toute la cité ne soit consignée? La liberté sera donc, en quelque sorte, proscrite des cités ouvrières.

D'un autre côté, les avantages de ces cités n'étant réservés qu'à ceux que le travail mettra à même de satisfaire aux exigences du paiement des loyers, il en résultera qu'elles seront vacantes pendant la durée du chômage. Comment pouvoir mettre l'ouvrier à l'abri des dangers qui le menacent durant la partie de l'année où le travail manque partout?

C'est pour répondre à cette dernière objection que l'*Association de Patronage et de Mutualité* vient d'être créée par M. de Larochejacquelein. Par des combinaisons entièrement numériques elle se propose de résoudre le problème de l'extinction du paupérisme.

Nous faisons des vœux pour la réussite d'une telle œuvre.

Mais ce qui nous sourirait plus encore, ce serait la création de colonies ouvrières que l'on établirait en dehors des grandes villes, telles que Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille. Ces colonies remplaceraient parfaitement, et peut-être au-delà, le but des cités ouvrières; car chaque famille résiderait dans de petites habitations, dont les combinaisons de loyer seraient telles qu'à un jour donné la maison appartiendrait à la famille.

Quelle amélioration n'apporterait-on pas alors chez l'ouvrier qui, par sa bonne conduite et son assiduité, aurait la certitude de devenir propriétaire?

Nous engageons les vrais amis des classes laborieuses à mûrir ce dernier projet.

Elections.

Les nouvelles électorales que nous recevons aujourd'hui annoncent que la victoire est décidément au parti modéré. A part les départements qui environnent Lyon et quelques autres placés dans des conditions exceptionnelles, le bon sens du peuple a prévalu contre le charlatanisme des socialistes et contre les réclames de la Montagne.

Les hommes du *National* restent tous sur le car-

reau; pas un n'est réélu, et le parti des républicains de la veille est complètement effacé. Les montagnards et les socialistes les plus violents ont seuls été nommés; ils formeront une minorité bruyante et tumultueuse. Quant à la majorité, elle sera composée d'hommes d'ordre et de progrès, mais ne pactisant jamais, par des scrupules d'opinion, avec les démagogues, comme cela s'est vu malheureusement dans l'Assemblée nationale qui prend fin.

Avant trois mois, la question sera nettement posée au sein de l'Assemblée législative entre l'anarchie et la liberté. La France n'a qu'à regarder attentivement; les événements qui se préparent avanceront rapidement son éducation politique.

Aux paysans.

Vous avez voté contre nous avec une remarquable unanimité. On vous a dit que la liste des modérés était la liste des blancs, et aussitôt vous avez adopté la liste rouge. Vous avez obéi à la consigne que vous donnaient les communistes, vous, hommes de bon sens et de jugement, hommes de raison et de liberté; soit. Ce que vous avez fait, vous aviez le droit de le faire, nous n'avons pas à vous blâmer autant qu'à vous plaindre. Toutefois, en allant au fond de votre vote, nous y trouvons des motifs de deux natures différentes que nous voulons vous signaler aujourd'hui, afin qu'avant trois mois vous puissiez dire qui de vous et de nous s'est trompé.

Les motifs qui vous ont déterminé sont des rancunes coupables et des espérances impossibles; il y a de la faute et de la duperie.

Voyons la faute.

Vous avez voté contre le bourgeois, contre le propriétaire, contre le prêtre.

Contre le bourgeois, votre ami, votre parent, votre fils peut-être; car, examinez combien chaque village compte de ses enfants dans les villes, émigrés

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

Les trois cartouches DU GRENADIER BONTEMPS

PAR AMÉDÉE SELLIER.

IV.

La première cartouche.

On se mit à table. Le fermier et sa femme firent au soldat les honneurs de leur frugal repas avec une franchise toute cordiale. On sentait qu'aux jours de l'opulence, ces bonnes gens avaient dû noblement acquiescer des devoirs de l'hospitalité. Dans ce festin improvisé, ils avaient mis toute la somptuosité de la famine et tout le luxe de l'indigence; ils semblaient oublier, en traitant leur hôte, toutes les rigueurs de leur infortune et toutes les préoccupations de leur prochaine décadence.

— Ah! ça, dit le grenadier, en jetant les yeux sur l'horloge, il n'est si bonne compagnie qu'il ne faille quitter; voilà neuf heures, et j'ai encore mon étape à commencer et à faire aujourd'hui. Allons, mes

bons amis, permettez-moi de boire à votre santé et à celle de votre chère famille.

Et le grenadier, élevant son verre et le choquant contre ceux de ses hôtes, continua ainsi :

— A votre santé! à votre prospérité, ou plutôt à votre prompt rétablissement! Il y a un Dieu pour les bonnes gens, et ce Dieu là vous protégera. Mes jolies demoiselles, à vos noces!... Le ciel me fasse la grâce d'y assister...

— Nous vous remercions, monsieur, répartit le fermier, de vos bons souhaits; mais ils ne pourront se réaliser, pas plus que les noces de mes filles.

— Peut-être!

— Oh! les pauvres filles resteront pour coiffer Ste-Catherine, ajouta la mère.

— Vous n'en savez rien; la conscription n'a pas fait partir tous les amoureux.

— Oui, reprit le fermier; mais notre ruine fera fuir tous les prétendants. Enfin, à la grâce de Dieu! En réciprocité des vœux que vous faites pour nous, permettez-moi, à mon tour, de boire à votre santé et à votre bonheur.

— Merci, fit le grenadier; ma santé, je l'espère, continuera à être bonne, et quant à mon bonheur... Je crois qu'il va commencer... Je vous fais raison.

On trinqua et l'on but. Puis le soldat se leva et reprit son bonnet, son sac et ses armes.

L'aîné des garçons, qui était sorti un moment, entra tout effrayé.

— Mon père, s'écria-t-il, voilà M. Maclou, notre propriétaire, qui arrive; je viens de voir son cabriolet jaune qui tourne sur la grande route.

— Nous allons être chassés! dit le fermier, courage, femme!

Puis, se tournant vers le soldat :

— Monsieur, le dernier jour que j'aurai passé dans cette ferme ne sera pas perdu tout-à-fait pour mon souvenir, puisque j'aurai eu le bonheur de partager mon toit avec un brave soldat tel que vous... Adieu, monsieur!

— Un instant, et attention! fit Bontemps, en faisant résonner son fusil entre ses mains; je n'ai pas encore fait ici mes derniers adieux...

— Tu dis, poursuivit le grenadier, en se retournant vers l'enfant, que le propriétaire de cette ferme arrive.

— Oui, monsieur.

— Alors, c'est le vrai moment de déchirer une cartouche, en son honneur et gloire, pour qu'il s'en retourne plus vite qu'il n'est venu.

— Ah! monsieur, s'écria la fermière, qui attachait une idée funeste à la résolution du soldat...

— Quoi donc, madame, dit le grenadier, qui pénétra tout d'abord la pensée de Mme Thomas, pour qu'

quel'habit ou la profession range dans la bourgeoisie, et dites si le bourgeois n'est pas de votre sang.

Contre le propriétaire, et vous êtes propriétaires vous-mêmes! Ceci est étrange au moins. Croyez-vous donc pouvoir dire à votre voisin: tu n'auras que tant d'ares de vignes, tant de prés, tant de terres à blé? voudriez vous que l'on vous tint ce langage à vous mêmes, et que l'on vous défendît d'acheter, du prix de vos sueurs, du fruit de votre travail, le champ qui vous joint, la pièce de terre qui vous arrondit? Qu'importe que le propriétaire possède cent hectares ou cent ares! le droit est le même, et du moment où vous touchez au château, la chaumière n'est plus en sûreté, les contrats sont annulés, la justice violée; et le plus ignoble fainéant du hameau, le coureur de cabarets, peut moissonner le champ qu'il n'a pas semé, traire la vache qu'il n'a pas nourrie, et cela sans que vous ayez rien à dire. Vous creusez l'abîme, vous faites à la probité publique un accroc par où passeront les grandes fortunes, et vous ne voyez pas, insensés, que le patrimoine du pauvre s'engloutira dans le gouffre où vous aurez jeté la propriété du riche! L'un et l'autre vivent en vertu d'une justice égale, protégés par le même principe inviolable; l'un et l'autre sont solidaires, et la demeure du riche ne tombera qu'en écrasant sous ses débris ceux qui en auront sapé les bases. Le jour où vous prendrez le bien de votre voisin, ce jour-là, plus rien ne sera à vous; en attaquant sa propriété, vous perdrez le droit de défendre la vôtre.

Contre le prêtre, dont la morale vous rebute, dont les sermons vous ennuiant; contre le prêtre, qui vous impose, par son autorité morale, comme le propriétaire par sa position matérielle; contre le prêtre, qui vous parle d'un Dieu indulgent aux bons et sévère aux méchants! Mais croyez-vous donc, en faisant de l'opposition aux pasteurs, qui baptisent vos enfants, qui ont consolé vos pères à leur lit de mort, qui vous ont mariés, qui vous soutiennent et vous encouragent, croyez-vous supprimer Dieu et votre conscience?

Haine, jalousie et crainte, voilà les mobiles coupables du vote que vous avez émis le 13 mai.

Passons à la duperie.

Vous avez voté pour les rouges, qui vous ont promis la suppression des impôts et la radiation des hypothèques.

La suppression des impôts est un indigne mensonge; sans impôts, point de gouvernement, point d'administration, point de commerce, point de mouvement ni de régularité dans les transactions; plus d'armée, plus de marine, plus de tribunaux, mais le chaos! Le chaos avec les denrées sans écoulement, les produits sans circulation, et la misère la plus affreuse au sein des éléments de l'abondance.

La radiation des hypothèques est une de ces utopies qui ne devraient trouver créance que dans des associations de bandits; car supprimer les inscriptions hypothécaires, c'est tout simplement voler les capitalistes. Voulez-vous donc en venir là? Non, vous ne sauriez désirer la suppression des hypothèques; mais ce qu'il faut, c'est l'organisation d'un crédit fon-

cier, qui vous fournisse de l'argent à 3, 3 1/2, 4 0/0 au plus, au lieu que vous le payez aujourd'hui 7 et 8 0/0. Cette organisation existe déjà en Ecosse et dans une partie de l'Allemagne; pourquoi donc chercher, dans des rêves chimériques, un bienfait qui vous est dû? pourquoi tenter des essais désastreux et des expériences ruineuses? Demandez donc que l'on fasse chez nous ce qui a produit chez nos voisins d'excellents résultats. Chez eux, c'est par l'ordre, par le règne des lois, par la confiance que le crédit foncier, comme tous les crédits possibles, fonctionne et prospère; il fallait donc voter pour des hommes d'ordre, afin d'obtenir, par la raison et le progrès, des avantages que la révolution ne vous donnera jamais. Voyez plutôt ce qu'elle vous promet, cette Montagne pour laquelle vous vous êtes épris d'une tendresse si subite et si incompréhensible; elle vient vers vous avec les assignats et le papier-monnaie. Du papier-monnaie ayant cours forcé, à vous, qui acceptez si difficilement déjà des billets de banques échangeables contre espèces! Cela vous irait, n'est-ce pas? de conduire vos bestiaux et vos récoltes au marché pour en rapporter des billets en beau papier au lieu d'écus sonnants?

Vous avez été allichés par des espérances coupables, et vous devez être trompés, et vous le serez: ce n'est que justice.

Nous qui voulons vous donner une plus équitable assiette des impôts, nous qui voulons vous donner l'argent à bon marché, nous qui voulons encourager vos travaux et les rendre plus féconds, tout en les rendant moins pénibles, nous vous demandions votre concours, vous nous l'avez refusé; allez à nos adversaires, vous nous reviendrez châtiés par eux.

Trois mois d'expérience, rien que trois mois, et vous aurez compris, tous, tant que vous êtes, habitants de la campagne, que vos représentants montagnards gagnent 25 francs par jour pour eux, mais qu'ils ne savent et ne peuvent rien pour vous ni pour vos intérêts.

Vous avez bien fait d'essayer, vous les jugerez à l'épreuve; après cela, au moins, vous ne vous y laisserez plus prendre.

Le vote des campagnes.

On commence à connaître les manœuvres qui ont amené les votes des campagnes; on sait quelles ficelles on a fait mouvoir pour changer aussi brusquement l'opinion d'hommes de bon sens et de jugement droit.

On a exploité la guerre d'Italie et les bons hypothécaires.

La guerre d'Italie, disait-on aux paysans, était injuste et criminelle; c'était l'aristocratie de France allant renverser une République; c'était l'armée française allant opprimer un peuple, et, pour couronner ces mensonges, on publiait partout que nous avions perdu 2,000 à 2,500 hommes tués ou blessés.

Puis on s'informait des propriétaires dont les biens étaient grevés d'hypothèques; on allait discrètement à eux leur promettre la radiation complète de toutes les inscriptions. Aux scrupuleux, que ce moyen expéditif effarouchait, on parlait des bons hypothécaires seulement, et en mettant ainsi l'intérêt privé en

jeu, on se faisait des partisans dévoués.

Ajoutez à ces intrigues odieuses et à ces bruits menteurs les affiches insolentes, les provocations à la haine, les excitations à l'envie; ajoutez-y toutes les basses passions irritées, tous les sentiments mauvais rechauffés par un zèle infernal, et vous comprendrez que nos paysans, surpris au dernier moment par ces attaques imprévues, traqués par des propagandistes acharnés, se soient laissé égarer.

Avant de connaître ses amis et de s'attacher à eux d'une manière irrévocable, ce n'est pas un mal que le peuple des campagnes sache, par sa propre expérience, ce que valent les hommes qui lui lèchent les mains aujourd'hui. Ce sont ceux qui l'insultaient hier et qui l'opprimeraient demain s'ils étaient les maîtres.

M. de Boissy et M. Félix Pyat.

Une curieuse polémique s'est engagée entre l'ex-pair de France, M. de Boissy, et M. Félix Pyat, le montagnard. Voici comment elle est racontée par un journal de Bourges:

On lit dans le *Droit Commun*:

« A Bourges, M. de Boissy apprend par hasard l'arrivée du candidat socialiste Pyat, et lui écrit la lettre suivante:

« Monsieur,

« J'apprends que vous êtes ici, je vous réitère ma demande: Voulez-vous, oui ou non, que nous paraissions ensemble devant les électeurs?

« J'ai l'honneur, etc.

« Bourges, le 7 mai. »

« A cette lettre, a été répondu verbalement au porteur:

« Je ne fais pas de tournée électorale, je vais à Nevers. »

« M. de Boissy a fait remettre immédiatement la note qui suit:

« M. de Boissy prévient M. F. Pyat qu'il ne manquera pas de proclamer devant les électeurs du Cher que M. Pyat fuit partout la discussion, que nulle part il n'ose exposer ses principes pervers, sinon devant un auditoire qu'il s'est composé d'avance en ramassant partout ce qu'il y a d'inintelligent et de passionné pour le désordre, voulant le renversement de la famille et de la propriété, ayant donné des gages de mauvais instincts, de mauvaises passions.

« M. Pyat fuit la discussion; donc il a peur.

« Bourges, 7 mai, midi 3/4.

« M. Pyat a répondu verbalement au porteur de cette lettre:

« M. de Boissy fera ce qu'il voudra. »

Nouvelles d'Italie.

Le 12 mai au matin, Bologne résistait encore aux forces autrichiennes. Ces derniers qui ne sont qu'un nombre de 5 à 6,000 hommes attendent des renforts avant de pousser l'attaque avec plus d'énergie.

— On lit dans le *Moniteur*:

Le gouvernement vient de recevoir la dépêche télégraphique suivante du contre-amiral Tréhouart, en date de Toulon, le 16 mai au matin:

« Je suis parti avant-hier, à sept heures du soir de Civita-Vecchia, où le bruit courait, dès la veille, que deux envoyés romains, porteurs de paroles d'accordement, s'étaient rendus à notre quartier gé-

me prenez-vous?... N'ayez pas peur, les grenadiers de la garde ne sont pas des assassins.

Tout en disant ces paroles, Bontemps, tenant son fusil contre l'épaule gauche, avait passé sa main droite au-dessous de sa giberne, l'avait déboulée, et en avait retiré une cartouche.

Il la déchira et la répandit sur la table... Cinquante napoléons d'or ruisselaient de leur prison de papier.

— Voilà de la monnaie qui vous servira à sortir d'embarras, dit le grenadier d'un ton simple et digne. Avec ces jaunets-là, vous apaiserez votre propriétaire, votre précepteur et toute la boutique... Vous aurez le temps de réparer vos pertes et de redevenir heureux... Adieu, mes amis, souhaitez-moi bon voyage, embrassons-nous, et séparons nous.

Par un mouvement spontané, le fermier, sa femme et ses cinq enfants se précipitèrent aux genoux du sergent.

La surprise, la reconnaissance, mille sentiments qui se croisaient dans leur cœur les empêchaient de prononcer une syllabe: ils ne pouvaient que pleurer.

— Eh! ben! eh! qu'est ce que vous faites donc là, vous autres? dit Bontemps, qui s'attendrissait aussi malgré lui, est-ce que des Français doivent ainsi se prosterner devant un homme!... Allons donc! relevez-vous, ou je me fâche.

Le grenadier relevait l'un, relevait l'autre, et à mesure qu'il les relevait, il les embrassait en disant d'une voix chevrotante, qui trahissait sa profonde émotion.

— Voyons, sacorlotte, ce sont des bêtises tout ça.

Le fermier recouvra le premier la parole:

— Monsieur, dit-il à Bontemps, vous venez de nous sauver la vie, et vous ne voulez pas que nous vous témoignions notre reconnaissance, est-ce possible, ça?

— Eh! bon! bon! votre reconnaissance; il n'y a pas de quoi... Pouvais-je mieux employer le magot qui dormait dans ma giberne depuis une éternité?...

— Nous allons du moins, fit la femme, vous faire un écrit par lequel nous nous engageons, mon mari et moi...

— Un écrit, interrompit Bontemps, un écrit!... fi donc!... Non, mes amis, point d'écrit, point de grimoire. Seulement, si un jour, je viens vous demander l'hospitalité, eh! bien, vous m'accorderez une place au coin du feu, une écuelle au bout de votre table... Si vous ne me voyez plus reparaître, car sait-on, dans le temps où nous sommes, ce que l'on peut devenir, et où l'on peut aller?

Eh bien! vous penserez quelquefois au sergent de grenadiers Bontemps, et, pour honorer sa mémoire, quand vous rencontrerez sur la route un pauvre sol-

dat harassé de fatigue ou affaibli par les blessures, vous l'inviterez à venir se reposer ici; vous l'accueillerez comme un ami, comme un frère, et vous lui ferez boire un verre de vin en souvenir de moi... Mais je m'aperçois que je fais le prédicateur, et ce n'est pas mon métier ordinaire; adieu, mes amis, embrassons-nous tous encore une fois, et que Dieu protège la France, les laboureurs et les soldats!...

On s'embrassa longuement, affectueusement, et ces derniers adieux donnés et rendus, le grenadier, comme pour échapper aux bénédictions, aux larmes et aux tendres étreintes de cette famille, jeta son fusil sur son épaule et franchit légèrement le seuil de la ferme en fredonnant une chanson de caserne, et en marchant au pas accéléré.

Arrivé au détour du chemin vicinal qui faisait le coude pour rejoindre la grande route, le sergent se retourna encore une fois: il aperçut le fermier, sa femme, ses filles et ses trois petits garçons qui lui adressaient encore, par gestes, leurs souhaits de bon voyage. Bontemps mit son bonnet au bout de son fusil et poussa d'une voix forte un suprême et dernier adieu; puis il reprit sa course gaîment.

Hélas! les laboureurs de Fère-Champenoise ne devaient plus revoir le charitable Samaritain.

(La suite au prochain numéro.)

Ces bruits m'ont été confirmés par une lettre du général en chef, du 13 au soir, de Castel di Guido. Des propositions sérieuses de soumission me sont faites ; nous sommes pour les Romains l'ancre de salut.

J'arrive à Toulon avec le *Labrador* et le *Sané* pour les faire concourir le plutôt possible au transport des nombreux chevaux qui sont dirigés sur Civitta-Vecchia. »

Le paquebot la *Ville de Marseille*, entré mercredi dans le port de Marseille, nous apporte des nouvelles de Civitta-Vecchia jusqu'à la date du 14 mai. Le général Oudinot avait quitté Palo avec son corps d'armée, et était venu établir son camp à Fumicino, mais il n'avait fait aucun mouvement sur la capitale des Etats romains.

A Livourne, les Autrichiens continuaient à opérer des arrestations, et le nombre des exécutions augmentait.

A Gênes, le 15, la ville était tranquille, mais on y répandait les nouvelles les plus fausses sur la situation de la France.

On prétendait que le président et le ministère avaient été renversés. Un grand nombre de passagers de la *Ville de Marseille*, qui se rendaient en France, alarmés par ces bruits, ont cru devoir débarquer à Gênes.

Hier jeudi, la frégate à vapeur l'*Orénoque* est partie de Marseille pour Civitta-Vecchia, ayant à son bord une batterie d'artillerie entraînant à sa remorque deux navires du commerce chargés de chevaux, le *Coriolan* et le *Brescou*.

A deux heures, la frégate à vapeur le *Magellan*, venant de Toulon, est entrée dans notre port, où elle vient embarquer des dragons. Deux escadrons de cette arme sont arrivés mercredi dans notre ville, et deux autres escadrons de la même arme sont attendus aujourd'hui vendredi.

Une batterie du 1^{er} régiment d'artillerie est arrivée hier à 11 heures du matin à Marseille. Elle doit aussi être embarquée pour les Etats romains.

SICILE.

INSURRECTION A PALERME.

Palerme est de nouveau en insurrection ; la population de cette ville, humiliée par les chefs de la réaction, et perdant d'ailleurs tout espoir d'obtenir les institutions promises dans l'*ultimatum* du 28 février, s'est soulevée, a renversé le gouvernement formé au nom de Ferdinand, et a organisé un gouvernement provisoire composé des chefs de bandes qui ont assuré le succès de la dernière révolution.

Le baron Riso, qui était à la tête de la réaction, a été arrêté, ainsi qu'un certain nombre de personnes accusés de trahison.

Beaucoup de gardes nationaux ont fait cause commune avec le peuple, et de nombreuses bandes armées accouraient de la campagne pour sauver l'honneur de la Sicile. Telle était la situation du pays à la date du 1^{er} mai. On menaçait de mort tout individu qui parlerait de traiter avec l'ennemi.

Les frégates à vapeur napolitaines qui bloquaient le port de Palerme, se sont éloignées dès qu'elles ont eu la certitude que le parti de la résistance avait triomphé.

Une expédition va sans doute être dirigée contre Palerme par le gouvernement napolitain.

La fièvre électorale se calme un peu à Paris. Les résultats partiels de l'élection de la capitale, d'heure en heure de mieux en mieux connus, donnent la certitude d'un succès remarquable pour le parti de l'ordre. Ce succès ne sera probablement pas complet ; nous avons dit la cause de ce mécompte ; nos voix se sont disséminées ; nos adversaires ont voté avec beaucoup d'ensemble. Trois de leurs noms étaient portés sur la liste du *National*, et cet appoint les fera probablement arriver. Ce soir, tout sera connu ; mais déjà le ton des opposants a singulièrement baissé.

Les nouvelles des départements sont excellentes : l'accord était difficile à établir et il n'a pas régné partout, mais la supériorité numérique était telle, qu'elle a couvert presque partout le défaut d'ensemble.

On peut compter, dès à présent, que l'Assemblée législative renfermera des éléments d'ordre plus nombreux, plus homogènes que l'Assemblée constituante. La majorité sera déplacée ; elle passera de gauche à droite. Par ce mot de droite, nous n'entendons nullement désigner un ancien parti monarchique, mais bien le faisceau de ces opinions loyales et modérées,

qui, en se ralliant à une forme nouvelle de gouvernement, entendent préserver la société de toute folle expérience, de tout bouleversement.

Le dépouillement du scrutin électoral absorbe la pensée de Paris en ce moment. Aussi les nouvelles manquent, le mouvement politique s'arrête et l'attention publique attend, haletante d'impatience, à la porte des comices pour savoir quel parti aura, non la majorité, car il est certain qu'elle appartient au parti modéré, mais plus ou moins de candidats. Les listes varient à chaque instant. Toutefois, malgré la jactance impudente des socialistes qui paient d'audace jusqu'au dernier moment, on est certain d'obtenir, à Paris, de 22 à 24 candidats modérés.

A l'honneur de la population parisienne, il faut dire que le plus grand ordre, le calme le plus parfait n'ont cessé de régner à Paris pendant toute la durée des opérations électorales, et cette tranquillité continue aujourd'hui pendant le dépouillement du scrutin. Les socialistes se contentent d'agiter la foule des crédules et des gobe-mouches, en leur jetant avec une imperturbable assurance la nouvelle de leur prétendu triomphe. Mais tout se borne là ; on va aux renseignements et on trouve qu'au lieu d'un succès, il seront très heureux d'obtenir une minorité infime, c'est-à-dire quatre candidats ou six au plus sur vingt-huit.

D'après les renseignements que nous avons reçus sur les nouveaux rouges qui arriveront à l'Assemblée, ils seront d'une couleur plus foncée que la Montagne actuelle, ils seront incandescents.

Une proposition vient d'être déposée, tendant à apporter en France les cendres du général Carnot, par MM. le général Cavaignac, Armand Marrast, Magnin-Philippon, Bougnéret, Maire, Monnet, Godard Poussignol, Perrenet, Maréchal, Joigneaux, Dumont (Eure), Alcan, Azerm, Aug. Portalis, Calès, A Clément, Madesclaire, Recurt, Trelat, représentants du peuple.

Les auteurs demandent l'urgence et le renvoi aux bureaux.

Les représentants du peuple, ci-dessus désignés, prient l'Assemblée nationale de décréter que les cendres du général Carnot, qui sont à Magdebourg, seront apportées en France.

Acte officiel.

Par arrêté du président de la République, M. Lacrosse, ministre des travaux publics, est chargé par intérim des fonctions de ministre de l'intérieur.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Aujourd'hui, jour de l'Ascension, l'Assemblée nationale ne siège pas. Il est probable que le budget des recettes prendra les séances de demain vendredi et de samedi. L'Assemblée ne siégera sans doute plus à partir de lundi, car déjà la moitié de ses membres au moins sont certains de n'être pas réélus, et sont moralement frappés d'incapacité parlementaire.

— Deux officiers français de l'arme du génie viennent d'être autorisés à aller prendre du service dans l'armée hongroise. Ils sont partis hier pour Pesth avec un brevet délivré par Kossuth.

— On avait fait courir le bruit, dans la deuxième légion de la garde nationale de Paris, que le général Rapatel était, en 1813, aide-de-camp de Moreau lorsqu'il fut atteint par un boulet français. Le général Rapatel déclare publiquement qu'il n'a jamais été aide-de-camp de Moreau, et qu'en 1813 il avait l'honneur d'appartenir à l'état-major du maréchal Soult. Une seule fois dans sa vie il s'est trouvé devant les balles françaises : c'était au mois de juin 1848. La deuxième légion sait que le général Rapatel y a fait son devoir ; la calomnie dont il est l'objet prouve que les ennemis de la France et de l'ordre ne l'ont pas encore oublié.

— Un garçon de bureau, timbreur de lettres à l'administration des postes, a été surpris en flagrant délit de soustraction par les chefs du service actif. Il a été immédiatement arrêté. La grande quantité de lettres manipulées par cet agent lui rendait plus facile qu'à tout autre l'examen de celles qui paraissent renfermer des valeurs, et, sous ce rapport, son arrestation est fort importante.

— Le sergent Boichot a été mis en liberté hier. On sait qu'il était détenu à Vincennes pour punition disciplinaire. On dit que les socialistes ont l'intention de lui faire une ovation publique.

— Le gouvernement a, dit-on, appris, par dépêche télégraphique, que des troubles ont signalé l'ou-

verture des scrutins dans quelques départements du centre et de l'ouest. A Chateaufort, il paraît qu'un escadron de cavalerie a dû intervenir pour réprimer les perturbateurs.

A St-Amand, et dans plusieurs cantons du Cher, des violences graves auraient été exercées par le parti rouge.

— Le pacha d'Egypte vient d'ordonner la fondation d'une école d'équitation militaire. Cet établissement sera sous la direction d'un officier français, ancien professeur à l'école de cavalerie de Saumur.

— M. Magnin Philippon a présenté une proposition dont il demande le renvoi au conseil d'Etat, et qui tend à grever les rentes d'un impôt de 10 p. 0/0.

— M. Arthur Berryer, qui avait été nommé, il y a peu de mois, inspecteur du gouvernement sur le chemin de fer de Paris à Lyon, vient, dit-on, d'être appelé à la direction de la division commerciale des chemins de fer, créée ces jours derniers au ministère des travaux publics.

— Il paraîtrait que, d'après la réduction faite sur le budget du ministère de la guerre, l'effectif de l'armée active serait diminué de 32,773 hommes d'infanterie, et de 8,034 hommes de cavalerie.

L'infanterie ne se composerait désormais que de cent régiments, ayant trois bataillons de huit compagnies en temps de guerre, et deux seulement en temps de paix. L'artillerie entrerait aussi dans cette réduction pour un nombre d'hommes de 1,658.

— Plusieurs membres du cabinet ont voulu suivre M. Léon Faucher dans sa retraite. On cite notamment M. le général Rulhières, ministre de la guerre, et M. de Falloux, ministre de l'instruction publique. La démission des deux honorables ministres n'a pas été acceptée.

— Par suite de la retraite de M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, M. Lacrosse, ministre des travaux publics, a été chargé par intérim du portefeuille de l'intérieur.

— On voit en ce moment la porte principale du château des Tuileries, du côté du jardin et du vestibule aux colonnes de marbre, sous le pavillon de l'horloge, encombrée de tableaux, de cadres, de statues, de morceaux de sculpture qui arrivent en ce moment pour la prochaine exposition de peinture, qui doit avoir lieu le mois prochain dans ces mêmes galeries, qui ont si longtemps servi d'habitation à la royauté. Si nous en jugeons par les apparences, il y aura à cette exposition beaucoup d'ouvrages de petite dimension et surtout des portraits. On conçoit, en effet, qu'au temps où nous vivons les grands artistes ne puissent pas entreprendre des ouvrages importants dont il ne serait pas facile de prévoir le placement.

Bulletin électoral

On nous écrit de Paris :

Dans cinquante-deux départements, le résultat approximatif, aujourd'hui 17, à trois heures, est :

Modérés,	298	} 454
Opposition démocratique socialiste,	85	
Doutoux,	71	

Nous donnons ci-dessous le résumé des renseignements électoraux qui nous sont arrivés ce matin.

Dans un grand nombre de départements, le résultat que nous annonçons est définitif ; dans tous il est fondé sur les plus grandes probabilités.

Demain nous commencerons la publication des représentants élus.

AIN, rouges. On parle de deux modérés qui auraient passé.

AISNE, modérés.

ALPES (BASSES), modérés.

ARDECHE, rouges.

ARDENNES, modérés.

ALLIER, rouges.

ARIÈGE, rouges.

AUBE, modérés.

AUDE, modérés.

CALVADOS, modérés.

CHER, rouges.

COTE-D'OR, un rouge, sept modérés.

DROME, rouges.

EURE, modérés.

EURE-ET-LOIR, modérés.

GARONNE (HAUTE), modérés.

GERS, modérés.

GIRONDE, modérés.

HÉRAULT, encore incertain. Majorité aux rouges.

INDRE, modérés.

INDRE-ET-LOIRE, modérés.

ISÈRE, rouges.

LANDES, rouges.

LOIRE.

La lettre suivante, que nous recevons de notre correspondant de Saint-Etienne, nous apprend le triomphe du parti modéré dans ce département que l'on considérait comme acquis à la liste rouge.

Les rouges n'ont eu que trois représentants contre six de l'opinion modérée.

St-Etienne, le 18 mai 1849.

On donne comme définitive la liste suivante :

Chavassieux, propriétaire, représ., rouge,	35,504
Callet, représentant, modéré,	33,884
Levet, représentant, modéré,	33,422
Heurtier, maire de St-Etienne, modéré,	32,874
Rombau, avocat, modéré,	32,748
Salin de Persigny, officier d'ordonnance du président de la République, modéré,	32,594
Martin Bernard, rouge,	32,120
Général de Grammont, modéré,	31,453
Joigneaux, représentant, rouge,	31,405

Le parti modéré a obtenu six nominations sur neuf. Sans la liste dissidente, tous les candidats modérés passaient d'emblée.

LOIRE (HAUTE). Le vote définitif n'est pas connu; les rouges ont la majorité jusqu'à présent.

LOIRET, modérés.

LOT ET-GARONNE, modérés.

LOIRE INFÉRIEURE, modérés.

MAINE ET LOIRE, modérés.

MANCHE, modérés.

MARNE, modérés.

MARNE (HAUTE), 3 modérés, 2 rouges.

MEUSE, modérés.

NORD. Le résultat n'est pas connu encore, les premiers votes connus sont favorables aux rouges.

OISE, modérés.

ORNE, modérés.

PUY-DE-DOME, modérés.

PYRÉNÉES (BASSES), modérés.

PYRÉNÉES (HAUTES), modérés sauf un rouge sur cinq représentants.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. On lit dans une lettre du 15 :

« Les élections provoquent une animation extraordinaire dans ce département; on en est venu aux coups ici et dans plusieurs autres localités.

« Il est probable que les élus seront: F. Arago, E. Arago, Guiter, Lefranc, membres de la Constituante, quatre montagnards du coteau.

RHONE, rouges.

SARTHE, modérés.

SAONE-ET-LOIRE, rouges.

SEINE.

Jusqu'à ce moment, on peut apprécier ainsi l'ensemble des votes à Paris :

Dans les 1er, 2e, 10e et 11e arrondissements, tous les candidats de l'Union électorale ont passé.

On ne connaît pas encore tous les votes de ce dernier arrondissement; on peut compter au moins sur 25 nominations.

Même résultat dans le 3e arrondissement que dans le 11e.

Dans le 4e, les socialistes ont un avantage marqué; dans le 5e aussi.

Les deux tiers de la liste socialiste passera dans le 6e.

Le 7e est tout aux socialistes.

Dans le 8e et le 9e la majorité leur est acquise ainsi que dans le 12e.

A quelques exceptions près, les votes de la banlieue sont en faveur du parti de l'ordre.

Les candidats socialistes dont la nomination paraît probable sont MM. Bac, Ledru-Rollin, Lagrange, Boichot et Félix Pyat.

Le nombre des votants, dans la banlieue, est de 76,000.

P. S. — 5 heures. — Le dépouillement général et définitif des élections dans les douze arrondissements et la banlieue du département de la Seine, n'est point encore terminé. On calcule toujours que 20 ou 21 représentants portés sur la liste de l'Union électorale auront une grande majorité et que les 7 ou 8 qui compléteront la représentation seront de l'opposition.

SEINE-ET-MARNE, modérés.

SEINE INFÉRIEURE, modérés, à une immense majorité.

SEINE-ET-OISE, modérés.

SOMME, modérés à une forte majorité.

TARN, rouges.

TARN-ET-GARONNE, incertain. Les rouges triomphent.

VAR, résultat incertain. Jusqu'à présent majorité aux rouges.

VAUCLUSE, modérés.

VENDEE, modérés.

VIENNE, modérés.

Nouvelles de Lyon.

L'émotion produite dans notre ville par nos déplorables élections et par les premières nouvelles des départements voisins, commence à se calmer; la peur a cédé devant les résultats rassurants des autres parties de la France, et la confiance, un instant alarmée, revient à nos commerçants.

L'attitude de nos ouvriers, leur modération après la victoire, leur prudence à éviter toute manifestation tumultueuse, leur conduite si contraire aux sombres rumeurs qui s'étaient répandues, a contribué puissamment à la situation morale dont nous nous félicitons.

— On parle d'un banquet à la Croix-Rousse, pour demain dimanche. Nous espérons que ce ne sera pas le prétexte d'une agitation, toujours fâcheuse dans une ville industrielle comme Lyon, mais plus fâcheuse encore aujourd'hui, dans les circonstances où nous nous trouvons.

— M. Chaper, ancien préfet du Rhône, vient d'être nommé représentant du peuple dans la Côte-d'Or.

— Deux soldats du 51e de ligne, que l'on conduisait, ce matin à 7 heures, au pénitencier militaire, ont traversé la place de la Charité en chantant. Autant qu'il nous a été permis de le distinguer, il nous a semblé qu'ils chantaient une chanson de compagnonnage.

Quoi qu'il en soit et de leur chant et de la faute pour laquelle on les punissait, leur attitude était d'une inconvenance scandaleuse; au lieu d'attirer la pitié, ils n'inspiraient que le dégoût.

— Le commissaire de police du 1er arrondissement de la Guillotière, s'est transporté au domicile du nommé A. D..., cabaretier à Monplaisir, et l'a arrêté. Cet homme est accusé par la rumeur publique d'un attentat à la pudeur, commis sur la personne de G. C..., âgée de 9 ans et 9 mois. Le procès-verbal des médecins appelés pour constater le crime étant tout-à-fait défavorable à l'accusé, celui-ci a été mis immédiatement à la disposition du procureur de la République.

— Un individu qui voulait commencer la parodie des beaux jours de la Terreur, s'en allait mendiant hier de café en café et de cabaret en cabaret, proférant des menaces de mort contre les propriétaires desdits établissements qui lui refusaient l'entrée de leur maison. Surpris par les agents de l'autorité de la Guillotière, il leur a opposé la plus vive résistance, et pour se délivrer de la force publique, il criait : « Vive Barbès! vive Raspail! vive la République rouge! » espérant que les curieux le délivreraient. Il n'en a rien été; ce séditieux a été écroué à Roanne.

— M. Déléstang vient de publier le tableau de la rouspe du Grand Théâtre. La plupart de nos artistes y sont inscrits; quelques noms nouveaux y ont été ajoutés. A bientôt les débuts.

— Le 3^e régiment d'infanterie légère cantonné dans le canton du Touvet est arrivé mardi à Grenoble, où il ne fait que passer. Ce régiment part pour Lyon, où il va tenir garnison.

— Nous donnons, d'après le *Nouvelliste*, quelques détails sur l'ascension de M. Francisque Arban, qui a eu lieu dimanche dernier au Château-des-Fleurs, à Marseille.

« L'intrépide aéronaute, M. Francisque Arban, a fait hier son ascension au Château-des-Fleurs, au milieu de la plus élégante et de la plus nombreuse réunion que nous ayons vue dans ce parc magnifique.

« M. Arban est descendu, à huit heures vingt minutes du soir, dans la propriété du capitaine Taurel (quartier des Aubes), à deux kilomètres au delà d'Aubagne et près des bords de l'Huveaune; il a été reçu avec empressement par MM. Icard et Magnon, et c'est à leur intervention qu'il doit de ne pas avoir été arrêté par le maréchal-des-logis de gendarmerie, qui trouvait dans la figure caractérisée du hardi voyageur quelque ressemblance avec une personne signalée à sa vigilance.

« A la hauteur de Cassis, M. Arban a entendu des boîtes, des coups de canon. Il a diné dans ce moment, puis s'est élevé à la hauteur d'environ 4,600 mètres. Il a senti, dans ces régions élevées, jusqu'à 3 degrés de froid. Il a fait plusieurs expériences intéres-

santes; avant la nuit, il a dessiné un plan de l'aspect de notre littoral et la position pittoresque de la ville de Marseille.

« Nous souhaitons que M. Arban, avant son départ par Madrid, puisse faire une seconde ascension en compagnie de sa jeune dame, qui, dit-on, est aussi intrépide que lui. »

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCFORT, 13 mai. — Nous recevons la nouvelle officielle que la garnison badoise de Rastadt s'est révoltée, a tué cinq officiers et proclamé la République de concert avec des séditieux de l'ordre civil.

Les quatre bataillons ont coupé les ponts extérieurs et se sont emparés de la forteresse ainsi que des armes et des munitions qui s'y trouvaient.

Le général Cosmann a reçu dans cette révolte cinq blessures. Le bataillon en garnison à Locrach a tué son colonel et s'est joint au mouvement.

L'archiduc grand-vicaire de l'empire, vient d'adresser aux troupes de l'empire une proclamation qui est trop vague pour arrêter les progrès du mal. La ville de Francfort est agitée.

On annonce qu'une grande assemblée aura lieu à Offenbourg et que la République y sera proclamée.

La proclamation du vicaire général qui avait été affichée a été arrachée et déchirée. Tandis que M. Vogt, délégué par la gauche, est parti hier, après midi, pour assister à la réunion populaire de Nuremberg, le ministère de l'empire a envoyé M. Ravaux à Offenbourg, à la demande pressante du gouvernement badois qui craint des résultats inquiétants de la réunion populaire qui se tient aujourd'hui à Offenbourg. Hier, un grand nombre d'officiers bavarois sont arrivés ici pour ne pas passer avec leurs troupes du côté du peuple.

L'Assemblée constituante de l'état libre de Francfort a considéré que, par suite des périls qui s'accumassent, il était nécessaire d'appeler sous les armes tous les citoyens de 19 à 60 ans pour la protection de la Constitution et la sécurité de la ville de Francfort.

Il faut considérer le royaume de Bavière comme appartenant tout entier à l'insurrection.

La Marche est en pleine insurrection. Elberfeld n'a pas encore fait sa soumission.

On mande de Lemberg, le 5 mai, que des colonnes nombreuses arrivent de l'intérieur de la Russie pour occuper la Pologne et la frontière méridionale.

— On lit dans une lettre de Francfort, du 13 mai au soir :

« Un soldat autrichien vient de tuer un habitant dans un cabaret de la porte Bockenheim. Les rues qui y conduisent sont encombrées d'une foule immense; un détachement de la grande garde y a été envoyé, la garde de la porte Hockenheim (composée d'Autrichiens) est furieuse. Je l'ai vue charger moi-même. »

Insurrection dans la Marche (Prusse.)

La *Gazette de Cologne* publie une longue lettre de Hagen, en date du 13, de laquelle il résulte que le comté de la Marche est en pleine insurrection.

Le peuple d'Iserlohn a pillé l'arsenal de la landwehr et n'en a enlevé que les armes.

Des barricades se sont élevées dans cette ville, et toute la population mâle a pris les armes.

A Hagen et dans les autres endroits, on s'est également armé pour voler au secours d'Iserlohn.

Une députation a été envoyée de cette dernière ville au général commandant à Munster, demandant à capituler. On lui a imposé pour condition de réintégrer dans l'arsenal les armes enlevées, dans le délai de 48 heures, déclarant que, dans le cas contraire, on agirait envers Iserlohn de la manière la plus rigoureuse, et que la ville serait déclarée en état de siège.

Une assemblée populaire, tenue à Iserlohn vendredi, et à laquelle assistaient environ 1,000 personnes armées venues de Hagen, de Minden et des environs, a rejeté ces propositions et déclaré que l'on ne déposerait pas les armes avant que le roi n'ait renvoyé le ministère actuel et reconnu la Constitution de l'empire.

Tous les défilés de notre montagne sont occupés par des arquebustiers, et le peu de des campagnes est soulevé. C'est aujourd'hui dimanche qu'expire le délai accordé pour la soumission. Le bruit court que des masses de troupes sont dirigées de différents côtés sur Iserlohn.

A. MEINEL, gérant.

CHANOINE, imprimeur, à Lyon, 18, place de la Charité.